

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour la santé des Québécois, Québec doit mettre sur pied un monopole étatisé de la vente du cannabis

Montréal, 12 septembre 2017 – À l’aube de la dernière journée de consultation publique sur l’encadrement du cannabis au Québec, l’Association pour la santé publique du Québec (ASPQ) demande à Québec de prendre exemple sur son vis-à-vis ontarien et d’assumer son leadership pour la vente du cannabis.

«Par souci de cohérence, le gouvernement québécois doit prendre ses responsabilités, superviser et contrôler sévèrement la vente de cannabis sur son territoire, comme il l’a fait pour l’alcool. En 1921, il y a près d’un siècle, Québec invoquait les dangers associés à l’alcool et s’est emparé du monopole de sa vente, choisissant la tempérance plutôt que l’abstinence¹. Si c’est bon pour l’alcool, c’est bon pour le cannabis ! », lance Émilie Dansereau-Trahan, porte-parole de l’ASPQ en matière de cannabis.

L’ASPQ applaudit le courage politique de l’Ontario qui « a pris une décision responsable et diligente, malgré l’apparent fardeau économique que représente la création d’une société d’État et surtout le court laps de temps imparti pour le mettre en place, rajoute Madame Dansereau-Trahan. La légalisation du cannabis ne fait pas l’unanimité et les inquiétudes demeurent importantes. Puisque la préoccupation première du Gouvernement consiste à protéger la santé et la sécurité de la population, plus particulièrement, celles de nos jeunes, un monopole d’État semble être le seul modèle de distribution permettant d’atteindre cet objectif.

À ce propos, les résultats du récent sondage mené par la firme SOM montrent que les habitants de la région de l’Outaouais sont d’ailleurs fortement en faveur de la vente du cannabis par des succursales gérées par l’État. « Ainsi, les consultations régionales devraient se terminer sur cette note. Tout comme le forum d’experts ayant eu lieu en juin où la vaste majorité s’entendait pour clamer l’importance d’un monopole d’État pour assurer la santé et la sécurité publique. Nous imaginons mal comment la ministre pourrait ensuite aller dans une autre direction », indique madame Dansereau-Trahan.

Tous les [résultats du sondage pour l’ensemble de la province](#) et ceux de la région de l’[Outaouais](#) sont disponibles en ligne pour consultation.

¹ <https://www.saq.com/content/SAQ/fr/a-propos/la-saq/historique.html>

À propos de l'Association pour la santé publique du Québec (ASPQ)

L'ASPQ regroupe citoyens et partenaires pour faire de la *santé durable*, par la prévention, une priorité. L'ASPQ soutient le développement social et économique par la promotion d'une conception durable de la santé et du bien-être. La *santé durable* s'appuie sur une vision à long terme qui, tout en fournissant des soins à tous, s'assure aussi de les garder en santé par la prévention.

www.aspq.org.

– 30 –

Source : Émilie Dansereau-Trahan

Experte de contenus – dossier cannabis
Association pour la santé publique du Québec
Téléphone : 514 528-5811, poste 232
Cellulaire : 514-799-7901
Courriel : edansereau@aspq.org